

R₁ : 4pts

Les risques naturels varient selon les continents, selon le sol et le sous-sol, le relief et le climat. Ce sont des risques généralement indépendants de l'intervention humaine. Cependant, la densité de population et l'urbanisation en sont des facteurs aggravants dans les régions volcaniques, dans les bassins fluviaux et dans les zones côtières. Les risques technologiques sont pour leur part des risques permanents ou accidentels, directement liés à l'activité de l'homme, qui peut les aggraver par son imprévoyance ou au contraire les limiter par des mesures de sécurité préalables.

R₂ : 4pts

- Le **risque** incendie.
- Le **risque** explosion.
- Le **risque** toxique.
- Le **risque** pollution.

R₃ : 4pts

Augmentation de l'érosion : La disparition du couvert végétal engendre l'érosion des sols qui étaient autrefois protégés par le feuillage et stabilisés par les réseaux de racines. Les conséquences sont des glissements de terrain à l'origine de graves désordres, et le colmatage des creeks causant leur appauvrissement.

Diminution de la ressource en eau et de sa qualité : La forêt joue un rôle de régulateur dans le cycle de l'eau. Durant la saison des pluies, elle se gorge d'eau telle une éponge, et optimise l'infiltration des eaux en freinant le ruissellement, ce qui limite les crues. Pendant la saison sèche, elle restitue cette précieuse ressource, et limite les effets de la sécheresse. La destruction de la forêt par le feu augmente la sensibilité des sols à l'érosion, et agit sur la fréquence et l'intensité des crues. Le feu perturbe ainsi le fonctionnement naturel des bassins-versants, la ressource disponible en eau et sa qualité.

Perte de biodiversité : Un incendie détruit la végétation et la faune qu'elle abrite, de même qu'il dégrade la fertilité du sol en détruisant la microfaune et les champignons : les espèces endémiques et surtout micro-endémiques risquent ainsi de disparaître.

Appauvrissement et réduction de nos forêts :

Dérèglement climatique : La combustion des végétaux dégage dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, en particulier du CO₂, contribuant ainsi au dérèglement climatique à l'échelle de la planète.

Espèces envahissantes : La destruction des forêts facilite l'installation d'espèces animales et végétales envahissantes qui, parce qu'elles sont très compétitives, augmentent le risque de disparition des espèces locales et endémiques.

Pollution atmosphérique : Les fumées contiennent des polluants (particules fines, etc.) pouvant dégrader la qualité de l'air.

Perturbation des écosystèmes marins : L'érosion augmente les apports de particules de terre dans les cours d'eau, puis dans le lagon, contribuant à envaser les herbiers et les récifs du bord de mer qui jouent le rôle de nurseries et fournissent des habitats à la faune marine (mollusques, crustacés, poissons, etc.).

R₄ : 6pts

Propreté et organisation de la feuille de réponses (2pt)